

Les enfants et les femmes dans l'espace public

La question des toilettes

Joëlle Mottint

De nombreuses études montrent que les enfants sortent de moins en moins. En quelques générations, le territoire de jeu des enfants s'est considérablement rétréci. Ceci n'est pas sans conséquence sur leur développement et leur santé¹. Par ailleurs, la place des femmes dans l'espace public n'est pas évidente, comme de nombreuses recherches l'ont montré (Lieber, 2002 ; Van Enis 2016 ; Luxembourg, 2017 ; Gillow & Lannoy, 2017). Les enfants, surtout les plus jeunes, sont très souvent sous la responsabilité des femmes (des mères mais également des travailleuses, éducatrices, animatrices, puéricultrices, enseignantes...). La place des enfants et la place des femmes dans l'espace public sont donc liées. Dans ce texte, nous allons aborder plus spécifiquement une question, celle des toilettes publiques.



Jeanneke pis et Manneken pis

1 Pour une synthèse de la littérature sur les bénéfices de l'activité en plein air pour les enfants, voir le premier chapitre de la recherche Uliège-RIEPP (Jidovtseff & Pirard, 2020).

Avons-nous en Belgique un problème avec les toilettes publiques ? Alors que de nombreuses villes d'Europe ont un réseau de toilettes publiques automatisées (comme à Paris) ou non (comme à Copenhague), très souvent gratuites et propres, il semble qu'en Belgique, cela n'existe quasiment pas. Que l'on aille à la mer, au cinéma, au centre de Bruxelles, dans les Ardennes, les toilettes publiques sont rares et généralement payantes.

Or, que l'on soit ministre ou sans-abri, banquier ou homme à tout faire, vieillard ou bébé, chacun, chacune d'entre nous a besoin de vider sa vessie plusieurs fois par jour et de déféquer de temps en temps. Néanmoins, comme le souligne le Professeur Julien Damon (2009, p.1), nous ne sommes pas tous égaux face aux possibilités de répondre à ces besoins vitaux : *« il s'agit d'un thème important de la vie quotidienne, différenciant clairement les hommes des femmes, les jeunes des vieux, les riches des pauvres, les handicapés des autres, ceux qui ont un logement de ceux qui n'en disposent pas. »*

Ce besoin vital ne semble pas être réellement pris en compte dans les espaces publics en Belgique. Et pourtant tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Les hommes semblent bien privilégiés. Des études ont montré que la superficie dédiée aux toilettes des hommes et à celles des femmes étaient souvent équivalentes, basée sur un principe d'égalité et non d'équité, entraînant des files interminables pour les femmes et un passage rapide pour les hommes, du fait de la simple différence anatomique (Delevoye, 2020 ; Frémeaux, 2003). En Belgique, on fait encore mieux. Car souvent, il n'y a que des urinoirs pour ces messieurs et alors que rien (ou si peu) n'est prévu pour les femmes, les personnes handicapées et les enfants (surtout les plus jeunes et les filles de tout âge).

Trouver des informations sur le nombre et la localisation des toilettes publiques est compliqué². Cela veut dire aussi que si on ne sait pas où s'arrêter, il est difficile de répondre à ce besoin naturel en Belgique.

Il y a toutefois des exceptions : la Ville de Bruxelles et la Ville de Liège mentionnent clairement les toilettes et urinoirs publics sur leurs sites internet³. Par ailleurs, l'association « Infirmiers de rue » a développé une carte des fontaines, toilettes et urinoirs gratuits en Région bruxelloise. Cette carte est facile à trouver sur internet⁴ et est affichée dans plusieurs stations de métro. Que nous apprennent ces recensements ?

Sur le territoire de la Ville de Bruxelles⁵, on trouve treize toilettes publiques, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dix de ces toilettes sont gérées par la Ville de Bruxelles et sont gratuites, au moins sept sont ouvertes 24h sur 24 (l'information n'est pas mentionnée pour trois d'entre elles). Les trois autres sont gérées par la STIB et sont payantes. Les toilettes sont réparties dans les différents quartiers : Pentagone (7), Laeken (3), Nord (1), Neder-Over-Heembeek (1) et Haren (1).

2 Par exemple, je n'ai rien trouvé pour la Province du Brabant wallon, ni pour la Ville de Charleroi.

3 <https://www.bruxelles.be/toilettes-et-urinoirs-publics> . Liste consultée le 18 juin 2020.

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/travaux/actualites/toilettes-publicques> Liste consultée le 25 juin 2020.

4 <http://www.infirmiersderue.org/files/4-Plan-IDR-fontaine2019-A2-flyer-print-compresse-769-.pdf>

5 Source : <https://www.bruxelles.be/toilettes-et-urinoirs-publics> . Liste consultée le 18 juin.

Treize toilettes pour l'ensemble du territoire de la Ville de Bruxelles, ce n'est pas beaucoup. Cette offre est complétée par des urinoirs : vingt-huit, répartis dans le Pentagone, Laeken et le quartier Nord.

Pour le reste de la Région, « Infirmiers de rue » répertorie dix urinoirs (trois à Schaerbeek, six à Saint-Gilles (gare du Midi) et un à Ixelles/Auderghem) et trois toilettes (une à Jette et deux à Saint-Josse-Ten-Noode.

Et c'est tout.

A Liège, on compte sept toilettes, gratuites, accessibles de 8h à 20h et six urinoirs gratuits accessibles 24h/24.

Inutile de faire une longue argumentation sur le fait que c'est totalement insuffisant. Inutile non plus de démontrer les inégalités flagrantes révélées par ce recensement.

A Liège, les hommes ont deux fois plus d'endroits que les autres pour se soulager. En Région de Bruxelles-Capitale, les hommes ont 54 endroits où uriner, les femmes, les enfants, les personnes handicapées en ont 16. Et si l'on ajoute le critère de gratuité, les hommes ont 51 possibilités et les autres 13.

C'est nier que les femmes, les enfants, les personnes handicapées ont autant besoin d'uriner que les hommes.

C'est nier le fait que les sans-abri ont besoin de déféquer.

C'est nier qu'une bonne partie des sans-abri sont des femmes⁶.

C'est faire passer le message que la rue est le domaine des hommes. Les femmes ne peuvent qu'au mieux y passer, pour se rendre d'un endroit à l'autre.

C'est mettre les touristes et les voyageurs dans l'inconfort.

C'est accepter que la ville soit sale et pue.

Outre le fait qu'il s'agit d'une discrimination flagrante, l'absence de toilettes a des conséquences sur la mobilité des enfants et des femmes et sur la place qui leur est accordée dans l'espace public. En effet, « *Le manque d'accès aux toilettes est l'un des freins de l'occupation de l'espace public par les femmes, estime Chris Blache⁷. Dès que l'on veut rester dans l'espace public, se pose la question de pouvoir faire ses besoins. Face à l'absence de toilettes, les femmes doivent adopter des stratégies et adapter leurs itinéraires en conséquence.* » (Loaëc, 2018). Par exemple, de nombreuses femmes connaissent les bâtiments dans lesquels on peut entrer sans contrôle et où on peut trouver des toilettes accessibles, comme par exemple des hôpitaux, des bâtiments universitaires, des fast-food. Mais cela donne un désagréable sentiment d'illégitimité.

De plus, quand on sort avec des enfants, d'autant plus que ceux-ci sont jeunes, une source de stress est liée à l'absence de toilettes. Comment sortir de chez soi, aller au parc, alors que l'enfant peut avoir besoin à tout moment d'aller aux toilettes ? Beaucoup de parents mettent un lange à un

6 Voir le dénombrement de la Strada. Quittelier & Bertrand, 2018.

7 Consultante en Socio-Ethnographie. Co-fondatrice et Coordinatrice de Genre et Ville, Bureau d'Etude Genre et Urbanisme. <http://www.genre-et-ville.org/>

enfant qui est pourtant propre lorsqu'ils vont en promenade, d'autres embarquent un petit pot dans le filet de la poussette « au cas où » (et avec la difficulté de vider celui-ci s'il a dû être utilisé). Pour les plus grands, on compte sur leur maîtrise plus mûre de leurs sphincters et de leur capacité à se retenir plus longtemps, au moins le temps de vite rentrer à la maison. Et très vite, on introduit une discrimination entre les petites filles et les petits garçons, car ceux-ci vont rapidement apprendre à faire pipi dans un buisson ou derrière un arbre. Une fille peut bien sûr le faire aussi mais c'est plus difficile, moins discret et moins rapide. Et dans la plupart des villes, il est interdit d'uriner sur la voie publique sous peine d'amende. De plus, la tolérance vis-à-vis de l'exhibition du corps n'est pas la même pour les garçons et pour les filles. Ainsi Chris Blache (citée par Loaëc, 2018) note que « *Directement posés dans l'espace public, ces urinoirs permettent aux hommes d'exposer leur sexe aux yeux de toutes et tous. Je le dis sans aucune pudibonderie. Mais il faut les mettre en rapport avec le fait que les femmes, elles, sont en permanence rappelées à l'ordre quand il s'agit de leurs corps.* »

Quelles solutions ? Julien Damon (2009) plaide pour l'instauration de toilettes GPS, ce qui signifie Gratuité-Propreté-Sécurité. « *L'ordre de ces trois principes importe. La gratuité doit être le premier, dans un souci de non discrimination et de tolérance vis-à-vis des situations difficiles. La propreté est un deuxième principe qui doit guider l'action, car sans nettoyage permanent, ni hygiène assurée, ces équipements ne peuvent atteindre leurs objectifs. Beaucoup préféreront les éviter et continueront à maculer les murs. La sécurité est corollaire de la propreté. Afin d'assurer à chacun la netteté et la tranquillité du site il est nécessaire qu'un contrôle permanent soit effectué, tolérant les inévitables petites déviances, mais frappant les écarts inacceptables et visibles (deals, souillures volontaires, etc.).* » (Damon, 2003, p.10). Selon Damon, les toilettes automatiques sont à éviter car si elles peuvent être gratuites et propres, elles sont souvent source d'anxiété (peur de rester enfermé-e notamment). Il privilégie l'idée de toilettes animées⁸ par du personnel qui rend le lieu humain, veille à la sécurité et à la propreté. Et cela procure des emplois à des gens peu qualifiés plutôt que d'enrichir les grandes sociétés qui fournissent les sanisettes et autres dispositifs automatisés coûtant généralement très cher à la collectivité. Julien Damon évoque également une deuxième idée, complémentaire au système de toilettes GPS : demander, contre une compensation financière à déterminer, aux cafés, bistrots, restaurants et fast-food d'assurer une mission de service public en offrant un accès indifférencié à leurs toilettes, pour autant que celles-ci soient gratuites, propres et sécurisées. « *Le coût pour la collectivité de ce type de délégation ne serait pas nécessairement supérieur à celui de la location de mobiliers urbains particuliers. Par ailleurs cette prestation de service, dont la tarification reste à définir, pourrait utilement contribuer à inverser la tendance actuelle à la disparition progressive de cet espace de chaleur et de convivialité qu'est le bistrot du coin.* » (Damon, 2003, p.10).

Un réseau de toilettes publiques gratuites, propres et dans lesquelles chacun-e se sent en sécurité serait certainement un élément favorable pour encourager les sorties des enfants dans l'espace public, l'exploration de lieux, de parcs, de bois quelque peu éloignés de leur domicile. Cela ôterait

8 Car il ne s'agit pas d'un simple rôle de gestion et de nettoyage, mais aussi de veiller à ce chacun-e se sente bien accueilli-e et en sécurité.

une des préoccupations des parents (et surtout des mères) quand on sort faire une excursion au sein de la ville. Il nous semble par exemple indispensable que des toilettes, avec une tablette pour changer un bébé, soient présentes dans tous les parcs publics, à proximité des aires de jeux, mais aussi à d'autres endroits (pour éviter que les lieux d'aisance des plaines de jeux ne soient des pôles d'attraction de tout qui a un besoin pressant). Là où l'on dénombre un grand nombre d'enfants, on pourrait aussi prévoir un cabinet un peu plus bas pour que les enfants puissent s'y asseoir à l'aise.

Penser aux toilettes publiques en pensant aux usagers les plus faibles (les enfants, les vieillard-e-s, les personnes handicapées, les sans-abri), cela aura un impact positif sur la qualité de vie et sur le confort de se mouvoir dans la ville de tous et de toutes.

Références

- Damon, J. (2009), « Les toilettes publiques : un droit à mieux aménager », *Droit social*, n°1, 2009, pp.103-110.
- Delevoye, V. (2020). « Toilettes, enjeux d'égalité hommes-femmes », *Urbis le mag*, 30 janvier 2020. <https://www.urbislemag.fr/toilettes-enjeux-d-egalite-hommes-femmes-billet-568-urbis-le-mag.html>
- Frémeaux, Ph. (2003). « Pour la parité dans les toilettes », *Observatoire des inégalités*, 4 septembre 2003. <https://www.inegalites.fr/Pour-la-parite-dans-les-toilettes>
- Gilow M., Lannoy, P.. (2017). « L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises. » In: Les Annales de la recherche urbaine, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 36-47; doi : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3238> https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2017_num_112_1_3238
- Jidovtseff, B. & Pirard, F. (sous la direction de). (2020). Perception de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes et des risques liées à celui-ci. Analyse des représentations des parents et des professionnel-le-s. Rapport final de recherche ONE, ULiège en collaboration avec le RIEPP, janvier 2020.
- Lieber, M. (2002). « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? » *Éditions Antipodes* / « Nouvelles Questions Féministes », 2002/1 Vol. 21 | pages 41 à 56. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-1-page-41.htm>
- Loaëc, A-C. (2018). « Les toilettes publiques sont-elles sexistes ? » *L'édition du Soir, Ouest-France.fr*, 31 août 2018. <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/31455/reader/reader.html#!preferred/1/package/31455/pub/45507/page/6>
- Luxembourg, C. (2017). « La banlieue côté femmes : une recherche-action à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) », *Itinéraires* [En ligne], 2016-3 | 2017, mis en ligne le 15 juillet 2017, consulté le 01 juin 2020. <https://journals.openedition.org/itineraires/3633>
- Quittelier, B. & Bertrand, F. (2018). *Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale*, Rapport de la Strada, cinquième édition, 5 novembre 2018. https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220_Denombrement2018_FR_5_BD.pdf
- Van Enis, N. (2016). « La place des femmes dans l'espace public. Seulement une question d'aménagement du territoire ? », *Barricade, culture d'alternatives*. http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016-la_place_des_femmes_dans_l_espace_public.pdf

Tout dans ce texte peut être cité ou mentionné librement, à condition d'en citer la source de la façon suivante :

Mottint, J. (2020). « Les enfants et les femmes dans l'espace public. La question des toilettes », Analyse n°3/2020 du RIEPP.

Ce texte est téléchargeable gratuitement sur www.riepp.be

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet « Enfan[•]Cité », soutenu par la Cocof, dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant, et par la Province du Brabant wallon



RIEPP asbl - Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnel-le-s
rue Antoine Nys, 80 1070 Bruxelles Belgique contact@riepp.be
avenue de l'Espinette, 16 1348 Louvain-la-Neuve tél. +32 (0)10 86 18 00
www.riepp.be Triodos 523-0803200-18 CBC 732-0174267-09 n° entreprise 0810.791.326